Agriculture et Agroalimentaire Canada | Agriculture and Agri-Food Canada

Le Bulletin bimensuel

Le 23 octobre 2006 Volume 19 Numéro 14

AVOINE : SITUATION ET PERSPECTIVES

Canada est le plus grand exportateur d'avoine au monde, ses exportations devant représenter entre 70 % et 80 % des exportations mondiales de cette céréale en 2006-2007. L'avoine compte pour 6 % environ de la production et des exportations canadiennes de céréales et d'oléagineux. La valeur des exportations canadiennes d'avoine et de produits de l'avoine est passée de 192 millions de dollars (M$) en 2004 à 224 M$ en 2005. En 2006 2007, la production d'avoine au pays s'est accrue d'environ 10 % par rapport à 2005 2006. Les exportations d'avoine canadienne, dont la plupart sont destinées au marché meunier des États Unis (É.-U.), devraient augmenter pour atteindre un volume record. Le prix moyen de l'avoine devrait augmenter par rapport à 2005 2006, vu la orte demande de ma s sur le marché américain du biocarburant. Le présent numéro du *Bulletin bimensuel* examine la situation et les perspectives de l'avoine.

Depuis 2000-2001, la production mondiale de l'avoine s'est stabilisée autour de 25 millions de tonnes (Mt), mettant ainsi fin à un déclin de 40 ans découlant de la diminution de son utilisation dans l'alimentation du bétail après l'automatisation à grande échelle de l'agriculture.

La consommation mondiale d'avoine aux fins de l'alimentation humaine augmente lentement à mesure que les consommateurs de partout dans le monde reconnaissant les bienfaits des grains entiers pour leur santé et leur bien-être. L'avoine comporte de nombreux avantages pour la santé du fait qu'elle est riche en son et en fibre et qu'elle renferme du beta-glucane, un glucide complexe qui entre dans la fabrication des aliments santé. Cette demande alimentaire devrait poursuivre son ascension à mesure que des pays comme la Chine, marché potentiellement immense, découvrent les bienfaits de l'avoine pour la santé.

L'Union européenne (UE-25) est la région qui produit le plus d'avoine au monde, suivie de la Russie, du Canada, des É.-U. et de l'Australie. Le commerce mondial de l'avoine est toujours dominé par la demande des É.-U., suivie de loin par celle du Japon et du Mexique. Le Canada est le plus grand exportateur de cette céréale, suivi de l'UE-25 (surtout la Finlande et la Suède) et de l'Australie. Bien que la Russie compte pour 20 % de la production mondiale, elle n'a cependant pas la même importance sur le marché de l'exportation puisque son avoine est généralement destinée à la consommation intérieure ou n'est pas d'assez bonne qualité pour être en demande.

SITUATION ET PERSPECTIVES EN 2006-2007

Selon le département américain de l'Agriculture (USDA), la production mondiale d'avoine atteindrait 23,9 Mt, comparativement à 23,5 Mt en 2005-2006. Elle était de 50 Mt au début des années 1960, lorsque la demande d'avoine était beaucoup plus élevée en raison du nombre de chevaux qui en dépendaient pour se nourrir. Le volume des échanges devrait reculer à 2,1 Mt, par rapport à 2,2 Mt l'an dernier. Les importations d'avoine par les É.-U. et le Japon devraient compter pour 84 % et 3 % respectivement des importations mondiales de cette denrée en 2006-2007. Le Canada et l'UE-25 devraient détenir environ 80 % et 11 %, respectivement, des parts du marché d'exportation. Il s'est transigé en moyenne 2,0 Mt d'avoine sur le marché international au cours des dix dernières années mais, tout comme le volume de production, ce chiffre ne devrait pas prendre beaucoup d'ampleur.

PRINCIPAUX IMPORTATEURS

Les États-Unis

Les É.-U. sont le plus grand importateur d'avoine au monde, alors qu'ils arrivent au quatrième rang des producteurs. La majorité des importations américaines se compose d'avoine de première qualité provenant du Canada et des pays scandinaves de l'UE-25 (la Finlande et la Suède) et destinée surtout au marché de l'alimentation des chevaux de performance. En outre, une certaine partie de ces importations subissent une seconde transformation aux É.-U., pour ensuite être exportées vers l'Amérique centrale et l'Amérique du Sud sous forme de gruau d'avoine à valeur ajoutée. Selon les estimations pour 2006-2007, la production américaine d'avoine a chuté à 1,36 Mt, soit un creux record, alors qu'elle s'établissait à 1,67 Mt en 2005-2006. Le temps chaud et très sec qui sévissait partout aux É.-U. a donné une avoine de piètre qualité dans plusieurs des principaux États producteurs. Le volume des importations américaines pour 2006-2007 (d'octobre à septembre) ne devrait guère changer par rapport à 2005-2006, pour s'établir à 1,8 Mt ou quelque 80 % des importations

CANADA : ILAN DE L AVOINE

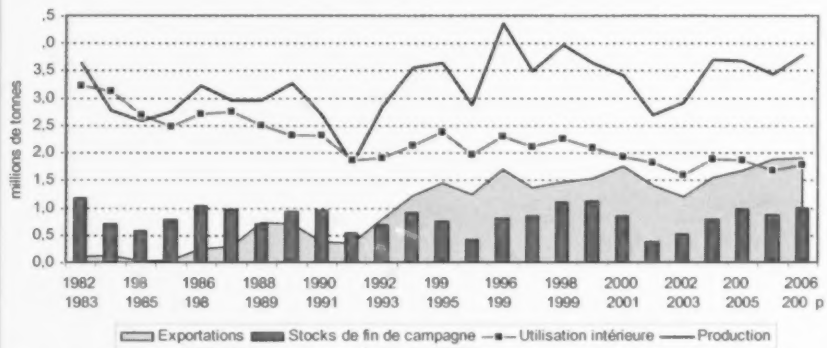

p : pré ision, AAC, octobre 2006
Source : Statisti ue Canada

Canada

MONDE : BILAN D'AVOINE

année commerciale locale	2004 -2005	2005 -2006	2006 -2007p
	.....milliers de tonnes.....		
Stocks de report	3 376	3 677	3 231
Production	25 930	23 546	23 850
Offre totale	**29 306**	**27 223**	**27 081**
Utilisation totale	**25 629**	**23 992**	**24 138**
Stocks de fin de campagne	3 677	3 231	2 943
Échanges	**1 953**	**2 230**	**2 140**

p : prévision de l'USDA, octobre 2006
Source : USDA

mondiales. En 2004-2005, les importations s'élevaient à 1,62 Mt. Environ 70 % de l'avoine produite en sol américain servent à l'alimentation des animaux à la ferme. Seulement 5 % environ de l'avoine sont destinés à la mouture.

Traditionnellement aux É.-U., la production d'avoine a été défavorisée par la politique agricole américaine et par les rendements relativement bas de cette culture par rapport aux autres. En 2006, le niveau de prêt est de 1,33 $US le boisseau (/boiss) d'avoine, soit 92 $US/t, alors qu'il est de 1,95 $US/boiss (77 $US/t) pour le maïs. Toutefois, en raison d'un rendement inférieur, l'aide accordée pour l'avoine est relativement faible, soit 82 $US l'acre (/ac), par rapport à 295 $US/ac pour le maïs, selon les rendements moyens enregistrés au cours des campagnes agricoles comprises entre 2003 et 2006. Dans le même ordre d'idées, le niveau de prêt de 2,75 $US/boiss (101 $US/t) pour le blé a entraîné une aide d'environ 116 $US/ac, de beaucoup supérieure à celle de l'avoine.

Le Japon

Pour 2006-2007, le Japon prévoit importer 70 milliers de tonnes (kt) comparativement à la moyenne de 80 kt des dix dernières années. L'avoine fait partie des cultures fourragères cultivées d'un bout à l'autre du Japon, de l'île de Hokkaido, la plus au nord du pays, à celle de Kyushu, la plus au sud. L'avoine qui est importée au Japon entre surtout dans l'alimentation du bétail. Pour 2006-2007, on prévoit que le Canada exportera 20 kt d'avoine vers le Japon, soit tout près des volumes exportés en 2005-2006 et 2004-2005.

LES PRINCIPAUX EXPORTATEURS

L'Union européenne

L'UE-25 est la région qui produit le plus d'avoine au monde, et elle se classe au deuxième rang des exportateurs de cette céréale. Le plus gros de la production et presque toutes les exportations proviennent de la Finlande et de la Suède. Les autres pays de l'UE-25 produisent généralement assez d'avoine pour répondre à la demande intérieure. La production d'avoine est passée de 7,4 Mt en 2005-2006 à 7,8 Mt en 2006-2007, malgré le temps chaud et sec qui a sévi en Scandinavie et sur la plus grande partie du nord de l'Europe. Le Royaume-Uni est sans doute le seul principal producteur d'avoine de l'Europe à avoir obtenu un rendement presque normal.

En règle générale, l'avoine de la Finlande et de la Suède, principaux concurrents du Canada, est exportée dans le Sud des États-Unis, où elle est écoulée sur le marché des chevaux de performance. La production en Finlande comme en Suède devrait progresser de 5 % par rapport à leurs productions respectives de 1,1 Mt et de 0,75 Mt en 2005-2006. Les exportations scandinaves ont connu une baisse constante depuis 1998-1999 en raison : a) des recettes supérieures que procurent d'autres cultures et b) d'une plus faible demande d'avoine sur le marché chevalin des É.-U. en raison de son prix élevé par rapport aux autres céréales fourragères. À cause de la faible production dans les autres pays membres de l'UE par suite de conditions météorologiques adverses, le volume d'avoine finlandaise et suédoise disponible pour exportation vers les É.-U. sera probablement très faible en 2006-2007. Par conséquent, l'USDA prévoit que les exportations de l'avoine de l'UE vers les É.-U. (d'octobre à septembre) demeureront exceptionnellement faibles en 2006-2007, à 250 kt.

Les subventions de l'UE aux exportations d'avoine

L'UE-25 a commencé à verser des subventions aux exportations d'avoine après l'adhésion de la Finlande et de la Suède à l'Union en 1995, en raison de la relative importance de cette culture dans ces pays et parce qu'elle voulait empêcher que les superficies servant à la culture de l'avoine ne soient converties à la production de l'orge. L'orge étant admissible à des fonds d'intervention, toute production accrue de cette céréale coûterait cher. Contrairement à l'orge, l'UE-25 n'offre pas de prix d'intervention et ne maintient pas de stock d'intervention pour l'avoine.

Le montant des subventions accordées est en relation inverse avec le prix de l'avoine du Chicago Board of Trade (CBoT), en plus d'être directement lié aux coûts de transport et au taux de change. Ainsi, lorsque les prix mondiaux sont bas, la subvention comble une partie importante du prix de vente final et sert à couvrir les frais de transport et le coût en devises, ce qui est nécessaire pour rester concurrentiel sur les marchés américains.

En 2005-2006, la subvention moyenne à l'exportation d'avoine était de 20€ (28,44 $CAN) la tonne (/t), alors qu'elle s'établissait à 4,59€ (6,53 $CAN/t) pour l'orge. Cet écart s'explique par l'octroi d'une subvention pour couvrir les frais de transport et le coût en devises engendrés par l'acheminement de l'avoine de l'UE-25 vers les ports américains sur la côte du golfe du Mexique. D'autres facteurs, comme le prix d'intervention de l'orge, peuvent également avoir une incidence.

ÉTATS-UNIS : L'UTILISATION DE L'AVOINE

Les principaux marchés commerciaux de l'avoine aux É.-U. sont les suivants :

1) Le **marché meunier**, où l'avoine doit se conformer à des normes rigoureuses en matière de pureté et avoir un bon rendement en gruau, un haut degré d'uniformité et une bonne couleur (non tachée). Les grades normalement recherchés sont l'avoine n^{os} 1 et 2 de l'Ouest canadien.

2) Le **marché de l'alimentation de chevaux de performance**, surtout le marché équin des États méridionaux des É.-U. où se destine habituellement l'avoine de la plus grande qualité.

3) Le **marché ordinaire de l'avoine fourragère**, desservant surtout les bovins à viande et les chevaux est petit en comparaison au marché de l'orge ou du maïs fourrager. L'avoine doit rivaliser avec les autres céréales fourragères, surtout le maïs, sur ce marché très sensible au prix, et caractérisé par une haute substituabilité. L'avoine de moindre qualité est généralement écoulée sur ce marché.

4) Il existe un **créneau** pour l'avoine sur les marchés biologiques, et les marchés des graines pour oiseaux et des aliments santé. Depuis quelques années, un marché de l'avoine à grains nus (sélectionnée pour que l'écale se détache du gruau au moment de la récolte) s'est développé en raison de l'excellente valeur alimentaire et fourragère de ces variétés, qui sont généralement cultivées en vertu d'un contrat de production.

Agriculture et Agroalimentaire Canada | Agriculture and Agri-Food Canada

CANADA : PERSPECTIVES DES CÉRÉALES ET OLÉAGINEUX

Le 12 octobre 2006

Selon les estimations pour 2006-2007, l'ensemble de la production canadienne des céréales et des oléagineux a reculé de 7 % à 62.3 millions de tonnes (Mt), soit légèrement supérieur à la moyenne décennale de 60 Mt. Ce chiffre est fondé sur *l'Estimation de septembre de la production des principales grandes cultures* publiée par Statistique Canada (SC). Les rendements estimatifs s'approchent de la normale, bien qu'ils soient inférieurs aux rendements de 2005-2006. La récolte est presque terminée dans l'Ouest canadien, et affiche une forte avance par rapport à la normale. On s'attend que la répartition des grades soit supérieure à la normale pour toutes les cultures. Dans l'Ouest canadien, la production a diminué de 9 %, à 46,3 Mt, par suite de rendements réduits. Dans l'est du pays, la production , à 16,0 Mt, est légèrement supérieure à celle de l'an dernier.

L'ensemble de l'offre des céréales et oléagineux au Canada en 2006-2007 devrait diminuer de 1 % par rapport à 2005-2006, puisque le gonflement des stocks reportés ne suffit pas à contrebalancer le recul de la production. Les exportations sont appelées à s'accroître de 9 % en raison surtout de la reprise des exportations de blé. L'utilisation intérieure devrait augmenter dans l'ensemble, en partie à cause de l'utilisation accrue de maïs et de blé pour la production d'éthanol. Les stocks de fin de campagne devraient chuter de 25 % dans l'ensemble, la contraction devant toucher toutes les cultures sauf l'avoine, la graine de lin et le soja. Les prix canadiens de toutes les cultures continueront de souffrir de la vigueur du dollar canadien, mais devraient se redresser par rapport aux niveaux de 2005-2006, sauf pour la graine de lin et le soja. Les principaux facteurs à surveiller sont le développement végétatif dans l'hémisphère Sud, le marché des biocarburants, les taux de fret maritime et le taux de change.

BLÉ DUR

Pour 2006-2007, la production a reculé de 40 % par rapport à 2005-2006 pour s'établir à 3,5 Mt, soit le plus faible niveau depuis 2001-2002, résultat d'emblavures et de rendements réduit. La baisse de production est en partie compensée par le volume record des stocks de report (3,3 Mt). L'offre s'est amenuisée de 19 %, tout en demeurant supérieure à la moyenne décennale de 6,5 %. Selon les prévisions, les exportations diminueraient de 9 % par suite de l'affaissement de la demande en Afrique du Nord et en Union européenne qui ne sera que partiellement neutralisé par la hausse des exportations vers les États-Unis. Les stocks de fin de campagne devraient s'amenuiser de 39 % pour rejoindre la moyenne décennale de 2,0 Mt. Les perspectives de rendement (PDR) de la Commission canadienne du blé (CCB) visant le blé dur ont été majorées le 28 septembre par suite de la baisse des estimations concernant l'offre nord-américaine. On s'attend que les recettes générées par le blé dur ambré de l'Ouest canadien (CWAD) n° 1 à 11,5 % de protéine dépassent de 16 $/t celles de 2005-2006 et qu'elles frôlent celles obtenues pour le blé roux de printemps de l'Ouest canadien (CWRS) n° 1 à pareille teneur protéique.

BLÉ (sauf blé dur)

La production a augmenté de 9 %, à 22,8 Mt, grâce à une superficie accrue. L'offre a grossi de 11 % pour s'établir à 29,2 Mt, soit 4 Mt de plus que la moyenne décennale. La hausse de la production est surtout attribuable à la production ontarienne record de 2,7 Mt , la production de l'Ouest du pays n'ayant progressé que de 5 %. Plus de 90 % du blé CRWS récolté se classe n° 2 ou supérieur, et affiche une teneur protéique supérieure à celle des deux campagnes précédentes. Les exportations devraient augmenter de 35 % en raison de la qualité améliorée du blé CWRS, de la production record en Ontario et d'une concurrence affaiblie sur les marchés internationaux. L'utilisation intérieure devrait progresser légèrement, puisque le volume grandissant de blé destiné à la production d'éthanol compensera largement le repli de l'utilisation fourragère. Les stocks de fin de campagne devraient tomber en-deçà de la moyenne décennale de 5,5 Mt. Malgré la réduction le 28 septembre des PDR de la CCB visant le blé CWRS à forte teneur protéique (celles visant le blé de moindre qualité ont été majorées), les PDR pour toutes les classes et tous les grades demeurent supérieures à celles de 2005-2006. L'ampleur inattendue de la récolte nord-américaine et sa qualité anormalement élevée exercent des pressions sur les primes attribuées pour la qualité et la teneur protéique.

ORGE

La production a reculé de 20 %, en raison de superficies et de rendements réduits. L'offre s'est amenuisée de 16 %. Les exportations devraient reculer de 28 %, le déclin des expéditions d'orge fourragère n'étant que partiellement compensé par la reprise des exportations d'orge brassicole. Malgré le repli des exportations et de l'utilisation intérieure, les stocks de fin de campagne s'amenuiseraient de façon marquée. On s'attend que le prix moyen de l'orge fourragère hors-Commission augmente de 20 $/t. Les PDR de la CCB visant l'orge fourragère de l'Ouest canadien n° 1 dans le compte de mise en commun A s'élèvent à 142 $/t, alors que celles visant le compte B de 2005-2006 se chiffrent à 131 $/t. Les PDR visant l'orge de premier choix à deux rangs (SS2R) se situent à 189 $/t, contre 171 $/t pour 2005-2006, à cause du repli des stocks exportables chez les principaux concurrents et de la forte demande d'importation aux É.-U.

MAÏS

La production a diminué de 7 % par suite de rendements réduits. L'offre intérieure a baissé de 4 %, la production réduite n'étant que partiellement contrebalancée par des stocks de report grossis. Les importations sont appelées à s'accroître sensiblement sous l'effet de la forte demande provenant des secteurs de la production d'éthanol et de l'alimentation animale. Les stocks de fin de campagne se contracteraient de 30 %. Le prix moyen en silo à Chatham devrait augmenter de 15 %, en raison de la hausse des prix du maïs américain et du repli de l'offre intérieure.

AVOINE

La production a augmenté de 10 %, en raison surtout d'une superficie accrue. L'offre a grossi de 5 % seulement, la faiblesse des stocks de report ayant neutralisé en partie les gains de production. Les exportations devraient progresser légèrement sous l'effet de la forte demande américaine et de la concurrence réduite de la part de l'UE. L'utilisation fourragère est appelée progresser, alors que les stocks de fin de campagne augmenteraient. Le prix à terme moyen de l'avoine à prochaine échéance au Chicago Board of Trade devrait grimper légèrement. La prime que commande l'avoine par rapport au maïs sera probablement plus faible qu'en 2005-2006.

CANOLA

La production a reculé de 12 %, par suite surtout de rendements réduits. Cette situation est en partie compensée par des stocks de report onéreux, de sorte que l'offre demeurera exceptionnellement élevée. Les exportations devraient diminuer légèrement par rapport au volume record de 5,2 Mt enregistré en 2005-2006. Les activités de trituration au pays devraient s'intensifier un peu par suite de l'accroissement de la capacité de certaines usines, mais il faudra attendre 2007-2008 pour voir ouvrir les nouvelles usines récemment annoncées. Les stocks de fin de campagne devraient se contracter de manière significative, tout en demeurant sensiblement supérieurs à la moyenne décennale. Les prix devraient se redresser par rapport au creux enregistré en 2005-2006, mais continueront toutefois de souffrir des pressions exercées par la faiblesse des cours de soja aux É.-U.

LIN (sauf solin)

La production a diminué de 11 %, l'accroissement de la superficie récoltée n'arrivant pas à neutraliser la baisse des rendements. L'offre s'est néanmoins accrue considérablement, la lourdeur des stocks reportés ayant plus que contrebalancé la production réduite. Les exportations devraient connaître une légère hausse et les stocks de fin de campagne devraient augmenter au volume onéreux de 0,5 Mt, alors que la moyenne décennale est de 0,2 Mt. Par conséquent, les prix devraient régresser.

SOJA

La production a augmenté de 4 % en raison d'une superficie accrue. L'offre intérieure a grossi de 10 % par suite de la production accrue et du gonflement des stocks reportés. Par conséquent, les importations devraient chuter de 56 %. Les exportations augmenteraient pour atteindre un volume record, grâce aux efforts visant le développement de débouchés pour le soja de qualité alimentaire. Le volume trituré au pays augmenterait quelque peu. Les prix sont appelés à reculer sous l'effet du gonflement des stocks de fin de campagne et de la baisse des prix du soja américain.

PERSONNES-RESSOURCES :

Blé..... .....Glenn Lennox .....(204) 983-8465
Courriel.....lennoxg@agr.gc.ca
Céréales secondaires.....Joe Wang 983-8461
Courriel.....wangjz@agr.gc.ca
Oléagineux.....Bobby Morgan 984-0680
Courriel.....morganb@agr.gc.ca
Fred Oleson, Chef.....983-0807
Courriel.....olesonf@agr.gc.ca

www.agr.gc.ca/mad-dam/

CANADA : BILAN DES CÉRÉALES ET OLÉAGINEUX

le 12 octobre 2006

Culture et campagne agricole (a)	Superficie ensemencée	Superficie récoltée	Rendement	Production	Importations (b)	Offre totale	Exportations (c)	Alimentation et utilisation industrielle (e)	Provendes déchets et criblures	Utilisation intérieure totale (d)	Stocks de fin de campagne	Prix moyen (f)
	milliers d'hectares		*t/ha*	*milliers de tonnes métriques*								*$/t*
Blé dur												
2004-2005	2 230	2 141	2,32	4 962	1	6 752	3 218	254	570	1 047	2 487	201
2005-2006	2 341	2 297	2,58	5 915	1	8 402	4 269	252	451	867	3 266	181*
2006-2007p	1 724	1 700	2,08	3 538	1	6 805	3 900	255	460	905	2 000	197*
Blé (sauf blé dur)												
2004-2005	8 169	7 722	2,71	20 898	13	25 203	11 593	2 845	4 525	8 175	5 435	190
2005-2006	7 753	7 530	2,77	20 860	23	26 318	11 498	2 797	4 648	8 343	6 477	181*
2006-2007p	8 953	8 850	2,57	22 751	19	29 247	15 500	3 200	4 295	8 347	5 400	198*
Tous blés												
2004-2005	10 399	9 862	2,62	25 860	14	31 955	14 812	3 099	5 095	9 221	7 922	
2005-2006	10 094	9 826	2,72	26 775	23	34 720	15 768	3 049	5 099	9 209	9 743	
2006-2007p	10 677	10 550	2,49	26 289	20	36 052	19 400	3 455	4 755	9 252	7 400	
Orge												
2004-2005	4 678	4 050	3,26	13 186	83	15 371	1 863	268	9 417	10 073	3 435	112
2005-2006	4 440	3 889	3,21	12 481	46	15 962	2 978	155	9 181	9 695	3 289	110
2006-2007p	3 871	3 408	2,94	10 011	40	13 340	2 150	260	8 915	9 590	1 600	120-140
Maïs												
2004-2005	1 185	1 072	8,24	8 837	2 419	12 399	229	2 395	7 961	10 368	1 802	100
2005-2006	1 124	1 096	8,63	9 461	1 906	13 168	281	2 220	8 654	10 886	2 001	96
2006-2007p	1 122	1 100	8,02	8 823	2 600	13 424	200	3 000	8 809	11 824	1 400	100-120
Avoine												
2004-2005	1 995	1 315	2,80	3 683	26	4 497	1 675	118	1 574	1 848	974	131
2005-2006	1 853	1 326	2,59	3 432	20	4 426	1 857	80	1 435	1 698	872	144
2006-2007p	2 002	1 498	2,52	3 782	15	4 669	1 900	100	1 498	1 769	1 000	140-160
Seigle												
2004-2005	284	165	2,53	418	1	462	122	48	145	210	130	68
2005-2006	226	148	2,42	359	1	490	123	48	132	197	170	81
2006-2007p	151	144	2,33	335	1	506	110	48	191	256	140	85-105
Céréales mélangées												
2004-2005	220	111	2,87	318	0	318	0	0	318	318	0	
2005-2006	209	109	2,78	303	0	303	0	0	303	303	0	
2006-2007p	230	110	2,87	316	0	316	0	0	316	316	0	
Total des céréales secondaires												
2004-2005	8 362	6 713	3,94	26 442	2 528	33 046	3 889	2 828	19 414	22 817	6 341	
2005-2006	7 852	6 568	3,96	26 036	1 973	34 350	5 255	2 503	19 723	22 764	6 331	
2006-2007p	7 375	6 260	3,72	23 267	2 656	32 254	4 360	3 408	19 728	23 754	4 140	
Canola												
2004-2005	5 319	4 938	1,57	7 728	108	8 444	3 412	3 031	375	3 446	1 587	309
2005-2006	5 491	5 283	1,83	9 660	140	11 386	5 412	3 423	492	3 956	2 019	278
2006-2007p	5 324	5 259	1,61	8 485	150	10 654	5 200	3 450	409	3 904	1 550	285-315
Lin												
2004-2005	728	528	0,98	517	39	648	468	s/o	s/o	157	24	s/o
2005-2006	842	803	1,35	1 082	38	1 144	537	s/o	s/o	271	336	276
2006-2007p	838	829	1,16	959	20	1 315	550	s/o	s/o	265	500	245-285
Soja												
2004-2005	1 229	1 178	2,59	3 048	393	3 581	1 122	1 610	457	2 190	270	248
2005-2006	1 176	1 169	2,70	3 161	339	3 770	1 326	1 493	327	1 949	495	220
2006-2007p	1 240	1 232	2,67	3 293	150	3 938	1 350	1 550	338	1 988	600	185-225
Total des oléagineux												
2004-2005	7 277	6 643	1,70	11 293	540	12 674	5 002	s/o	s/o	5 792	1 880	
2005-2006	7 510	7 255	1,92	13 904	516	16 300	7 274	s/o	s/o	6 176	2 850	
2006-2007p	7 402	7 320	1,74	12 737	320	15 907	7 100	s/o	s/o	6 157	2 650	
Total des céréales et oléagineux												
2004-2005	26 038	23 219	2,74	63 596	3 082	77 675	23 702	s/o	s/o	37 830	16 143	
2005-2006	25 456	23 650	2,82	66 715	2 512	85 370	28 296	s/o	s/o	38 149	18 924	
2006-2007p	25 454	24 130	2,58	62 293	2 996	84 213	30 860	s/o	s/o	39 163	14 190	

(a) La compagne agricole s'étend d'août à juillet sauf pour le maïs et le soja (septembre à août)

(b) Ne comprend pas les importations de produits dérivés

(c) Comprend les exportations de produits du blé, de l'orge, de l'avoine et du seigle. Ne comprend pas les exportations de produits d'oléagineux .

(d) Utilisation intérieure totale = Alimentation humaine et utilisation industrielle + Provendes déchets et criblures + Semences

(e) Les informations sur l'utilisation du soja à des fins industrielles et de l'alimentation humaine sont fondées sur les données provenant de la Canadian Oilseed Processors Association. Les données sur le lin ne sont pas reflétées dans le total en raison de leur nature confidentielle.

(f) Prix moyens de la campagne agricole : blé RPOC n° 1 (11,5 % de protéine) et blé dur DAOC n° 1 (11,5 %) (prix final au producteur CCB en entrepôt sur le Saint-Laurent ou à Vancouver); orge (fourragère n° 1 comptant à la WCE en entrepôt à Lethbridge); maïs (EC n° 2 comptant en entrepôt à Chatham); avoine (US lourde n° 2 prochaine échéance à la CBoT); seigle (OC n° 1, en entrepôt à Saskatoon); canola (Can n° 1 comptant à la WCE en entrepôt à Vancouver); lin (OC n° 1 comptant à la WCE en entrepôt à Thunder Bay); soja (n° 2 en entrepôt à Chatham)

* perspectives de rendement de la Commission canadienne du blé (CCB) au 28 septembre 2006

p : prévision d'Agriculture et Agroalimentaire Canada - le 12 octobre 2006

Source : Statistique Canada; La revue des céréales et des graines oléagineuses cat 22-007

Agriculture et Agroalimentaire Canada | Agriculture and Agri-Food Canada

CANADA : PERSPECTIVES DES LÉGUMINEUSES ET CULTURES SPÉCIALES

le 12 octobre 2006

Les estimations pour 2006-2007 indiquent que l'ensemble de la production canadienne des légumineuses et des cultures spéciales a diminué de 19 % par rapport à 2005-2006, à 4,3 millions de tonnes (Mt). Ces chiffres sont fondés sur les estimations de production publiées en septembre par Statistique Canada (SC) et sur les prévisions d'AAC dans le cas des cultures non visées par SC. Les rendements estimatifs sont inférieurs à la tendance dans le cas des pois secs, des lentilles, des pois chiches, de la graine de moutarde, de la graine à canaris et du sarrasin, mais supérieurs à la normale pour les haricots secs et la graine de tournesol. Les estimations font état d'un taux d'abandon inférieur à la normale. Les travaux de récolte affichent une longueur d'avance par rapport à 2005-2006 et à la normale, la moisson étant généralement terminée, sauf pour les haricots secs dans l'Est canadien et la graine à canaris, la graine de tournesol et le sarrasin dans l'ouest du pays. En général, on s'attend à une récolte dont la qualité varie entre normale à supérieure à la normale. Le risque de dommages dus au gel aux cultures encore sur pied est faible, étant donné le développement végétatif avancé.

L'offre totale devrait reculer de 13 % à 5,85 Mt, le repli de la production étant mitigé en partie par l'ampleur des stocks de report. Selon les prévisions, les exportations et les stocks de fin de campagne devraient diminuer en raison de l'offre réduite, alors que l'utilisation intérieure augmenterait légèrement. Les prix moyens, tous types, grades et marchés confondus, devraient augmenter dans le cas des pois secs, des lentilles, de la graine de moutarde, de la graine à canaris et de la graine de tournesol, alors que ceux des haricots secs et des pois chiches régresseraient. Le prix moyen du sarrasin serait inchangé. La vigueur du dollar canadien relativement au dollar américain aura une incidence plus marquée sur les prix des haricots secs et des graines de tournesol puisque les prix des ces denrées au Canada sont directement liés aux prix américains. Les principaux facteurs à surveiller sont les conditions météorologiques au Canada, plus précisément les précipitations pendant le reste de la période de récolte. Parmi les autres facteurs à surveiller, mentionnons la vigueur du dollar canadien relativement au dollar américain et aux autres monnaies étrangères, les taux de fret maritime et les conditions de croissance et de récolte dans les principales régions productrices, surtout les États-Unis (É.-U.), l'Australie, l'Inde et le Mexique.

POIS SECS

Selon les estimations pour **2006-2007**, la production et l'offre ont diminué, l'expansion des superficies, évaluée à 4 %, n'arrivant pas à compenser la baisse des rendements. On s'attend à un repli de la production des types jaunes et verts, entre autres. L'offre mondiale devrait reculer de 6 %, à 11,5 Mt, en raison d'une production et des stocks de report réduits. Les exportations canadiennes reculeraient en raison de l'offre réduite au pays et de la demande affaiblie sur le marché fourrager de l'UE. Les stocks de fin de campagne s'amenuiseraient pour donner un rapport stock-utilisation (s-u) de 10 %. Le prix moyen, tous types, grades et marchés confondus, devrait progresser par rapport à 2005-2006 par suite du repli de l'offre.

LENTILLES

Pour **2006-2007**, les estimations font état d'un repli de la production et de l'offre par suite d'une contraction des superficies de l'ordre de 34 % et de rendements moindres. La production des lentilles vertes de calibre gros, moyen et petit devrait régresser considérablement, mais celle des lentilles roses prendrait de l'ampleur. Les estimations indiquent que les stocks de report seront importants dans le cas des lentilles vertes, mais faibles du côté des lentilles roses. L'offre mondiale devrait s'amenuiser de 6 %, à 4,31 Mt. Les exportations canadiennes sont appelées à augmenter grâce à l'offre accrue de lentilles roses au pays et de la production réduite chez certains concurrents étrangers. Les stocks de fin de campagne baisseraient pour donner un rapport s-u de 15 %. Selon les prévisions, le prix moyen des lentilles vertes augmentera à mesure que l'offre se contracte, alors que le prix moyen des lentilles roses demeurera stable, reflet de la stabilité relative de l'offre mondiale de celles-ci. Le prix moyen, tous types et grades confondus, devrait augmenter.

HARICOTS SECS

Pour **2006-2007**, les estimations font état d'une production et d'une offre accrues, car la hausse des rendements, conjuguée au taux d'abandon réduit, fera plus que compenser le repli de 11 % du côté des emblavures. La production est appelée à augmenter dans le cas des types petit rond blanc, Great Northern, pinto et noir alors que celle des types rouge foncé, rouge clair et canneberge diminuerait. La production des types rose et petit rouge demeurerait stable. On prévoit que la production aux É.-U. reculera de 15 % à 1,01 Mt, mais l'offre reculerait de 11 % seulement, à 1,185 Mt, en raison de l'ampleur des stocks reportés. Les exportations canadiennes progresseraient à cause de l'offre accrue et de la forte demande. Les stocks de fin de campagne devraient grossir, donnant un rapport s-u de 12 %. Le prix moyen, tous grades et classes confondus, baisserait à cause de l'offre accrue au Canada, de la part grandissante des haricots de classes moins rentables dans la production globale, et du raffermissement du dollar canadien.

POIS CHICHES

Pour **2006-2007**, les estimations indiquent une production et une offre accrues grâce à l'expansion (82 %) des superficies, qui compensera amplement la baisse des rendements. Des hausses de production sont attendues pour tous les types – kabuli de gros et de petit calibre et desi. L'offre mondiale devrait demeurer stable à 9,1 Mt, les disponibilités accrues du type kabuli faisant contrepoids à l'offre réduite du type desi. Bien qu'une augmentation des exportations canadiennes soit à prévoir en raison de l'offre accrue, les stocks de fin de campagne devraient grossir pour donner un rapport s-u de 14 %. Malgré la perspective d'une hausse du prix moyen commandé par le type desi, le prix moyen, tous types et grades confondus, devrait diminuer à cause de l'accroissement de l'offre mondiale du type kabuli, qui représente 87 % environ de la production canadienne.

GRAINE DE MOUTARDE

Selon les estimations pour **2006-2007**, la production et l'offre baisseraient par suite de rendements réduits et d'une contraction (34 %) des superficies. La baisse de la production touchera tous les types – blanc, brun et chinois. Une proportion importante des stocks reportés serait constituée de graines de piètre qualité. Les exportations sont appelées à augmenter légèrement grâce à une demande accrue et les stocks de fin de campagne devraient s'amenuiser sensiblement pour donner un rapport s-u de 51 %. Le prix m oyen, tous types et grades confondus, devrait monter en raison de l'offre réduite.

GRAINE À CANARIS

Pour **2006-2007**, la production et l'offre sont appelées à diminuer par suite de rendements réduits et d'une contraction (34 %) des superficies ensemencées. L'offre mondiale s'amenuiserait de 20 % à 348 000 t. Les exportations canadiennes devraient diminuer légèrement en raison des prix haussiers, tandis que les stocks de fin de campagne s'amenuiseraient sensiblement pour donner un rapport s-u de 52 %. Une hausse du prix moyen est à prévoir en raison de l'offre réduite.

GRAINE DE TOURNESOL

Pour **2006-2007**, les estimations indiquent que la production et l'offre grossiront, malgré une contraction (13 %) des superficies ensemencées, grâce à un taux d'abandon réduit et des rendements accrus. Les types oléagineux et de confiserie devraient connaître tous deux des hausses de production. L'offre aux É.-U. devrait reculer de 29 % à 1,39 Mt. Les exportations canadiennes devraient prendre de l'ampleur grâce à l'offre accrue et la vigueur de la demande. Les stocks de fin de campagne devraient grossir pour donner un rapport s-u de 22 %. Selon les prévisions, le prix moyen, les deux types confondus, augmenterait à cause du repli global de l'offre au Canada et aux États-Unis.

SARRASIN

Pour **2006-2007**, la production et l'offre canadiennes devraient demeurer stables, l'expansion des emblavures ayant été neutralisée par la baisse des rendements. Le prix moyen serait inchangé par rapport à 2005-2006.

PERSONNES-RESSOURCES :

Stan Skrypetz .....(204) 983-8972
Courriel : ..... skrypetzs@agr.gc.ca
Fred Oleson, chef .....(204) 983-0807
Courriel :.....olesonf@agr.gc.ca
www.agr.gc.ca/mad-dam/

CANADA : BILAN DES LÉGUMINEUSES ET CULTURES SPECIALES

le 12 octobre 2006

Culture et campagne agricole (a)	Superficie ensemencée	Superficie récoltée	Rendement	Production	Importations (b)	Offre totale	Exportations (b)	Utilisation intérieure totale (d)	Stocks de fin de campagne	Prix moyen (e)
	milliers d'hectares		*t/ha*	*milliers de tonnes métriques*						$/t
Pois sec										
2002-2003	1 297	1 050	1,30	1 365	41	1 681	626	745	310	210
2003-2004	1 303	1 271	1,67	2 124	24	2 458	1 316	937	205	175
2004-2005	1 388	1 345	2,48	3 338	57	3 600	1 853	1 152	595	135
2005-2006	1 366	1 319	2,35	3 100	75	3 770	2 566	724	480	120
2006-2007p	1 420	1 386	1,99	2 753	80	3 313	2 200	813	300	120-150
Lentille										
2002-2003	601	387	0,91	354	9	494	320	119	55	390
2003-2004	554	536	0,97	520	5	580	367	175	38	420
2004-2005	778	750	1,28	962	10	1 010	451	314	245	310
2005-2006	884	862	1,48	1 278	8	1 531	669	387	475	230
2006-2007p	587	571	1,18	673	10	1 158	710	298	150	260-290
Haricot sec										
2002-2003	230	219	1,89	414	40	489	298	96	95	445
2003-2004	167	167	2,13	356	31	482	344	83	55	495
2004-2005	163	126	1,75	220	28	303	278	20	5	650
2005-2006	197	175	1,85	324	39	368	284	49	35	495
2006-2007p	176	176	2,01	353	25	413	315	53	45	465-495
Pois chiche										
2002-2003	221	154	1,01	156	9	345	105	160	80	300
2003-2004	63	63	1,08	68	2	150	74	51	25	330
2004-2005	47	39	1,31	51	4	80	47	28	5	385
2005-2006	79	73	1,42	104	7	116	64	42	10	490
2006-2007p	144	142	1,06	150	5	165	100	45	20	460-490
Graine de moutarde										
2002-2003	289	255	0,60	154	9	196	114	22	60	595
2003-2004	340	328	0,69	226	2	288	121	75	92	390
2004-2005	317	304	1,01	306	1	399	119	86	194	295
2005-2006	212	206	0,98	201	0	395	133	72	190	265
2006-2007p	140	132	0,91	120	1	311	135	71	105	290-320
Graine à canaris										
2002-2003	287	227	0,78	176	0	206	160	26	20	575
2003-2004	251	243	0,93	226	0	246	165	14	67	345
2004-2005	356	318	0,95	301	0	368	163	37	168	230
2005-2006	190	186	1,22	227	0	395	185	20	190	195
2006-2007p	125	123	0,96	118	0	308	180	23	105	215-245
Graine de tournesol										
2002-2003	100	95	1,65	157	21	200	105	60	35	440
2003-2004	119	115	1,30	150	16	201	96	80	25	405
2004-2005	87	59	0,92	54	35	114	32	64	18	490
2005-2006	93	75	1,19	89	26	133	46	60	27	345
2006-2007p	81	74	1,65	122	20	169	75	64	30	345-375
Sarrasin										
2002-2003	12	12	1,00	12	1	16	6	7	3	340
2003-2004	9	9	1,11	10	1	14	5	7	2	355
2004-2005	9	7	0,71	5	1	8	4	4	0	355
2005-2006	7	6	1,33	8	1	9	4	5	0	355
2006-2007p	10	9	0,89	8	1	9	4	5	0	340-370
Total Légumineuses et cultures spéciales (c)										
2002-2003	3 036	2 399	1,16	2 788	130	3 627	1 734	1 235	658	
2003-2004	2 805	2 732	1,35	3 680	81	4 419	2 488	1 422	509	
2004-2005	3 145	2 948	1,78	5 237	136	5 882	2 947	1 705	1 230	
2005-2006	3 028	2 902	1,84	5 331	156	6 717	3 951	1 359	1 407	
2006-2007p	2 683	2 613	1,64	4 297	142	5 846	3 719	1 372	755	

(a) Campagne agricole d'août à juillet

(b) Les produits sont exclus.

(c) Comprend les légumineuses (pois sec, lentilles, haricot sec, pois chiche) et les cultures spéciales (graine de moutarde, graine à canaris, graine de tournesol et sarrasin).

(d) Comprend l'alimentation humaine et animale, les semences, les déchets et les criblures. L'utilisation intérieure totale est calculée sur une base résiduelle

(e) Prix au producteur FAB usine Moyenne - tous types, grades et marchés confondus.

p : prévision d'Agriculture et Agroalimentaire Canada, le 12 octobre 2006

Source : Statistique Canada et consultations auprès de l'industrie

A. PRIX DE VENTE DES INGRÉDIENTS DES ALIMENTS DU BÉTAIL À CERTAINS ENDROITS (EN VRAC)

Le 16 octobre, 2006

ENDROITS	PÉRIODE DE RÉFÉRENCE	BASE DE PRIX	(1) BLÉ	AVOINE	ORGE	MAÏS	BASE DE PRIX	TOURTEAU DE SOJA 48 %	TOURTEAU DE CANOLA	ISSUES DE MINOTERIE	FARINE DE VIANDE	FARINE DE POISSON	GRAS ANIMAL	FIN GLUTEN	GROS GLUTEN	POIS FOURRAGER	LUZERNE DÉSHY	FARINE DE PLUMES
Vancouver	Le 16 octobre, 2006	FAB	190,00	S/O	169,00	187,25		264,00	169,50	130,00		987,50	520,00					385,00
(C.-B.) (4) (7)	Le 10 octobre, 2006		180,00	S/O	148,00	161,50		245,50	114,00	120,00		987,50	520,00					385,00
Calgary	Le 16 octobre, 2006	FAB	160,00	S/O	145,00	170,00		253,50			140,00	1050,00	430,00					370,00
(Alb.) (4)	Le 10 octobre, 2006		141,00	S/O	130,00	153,00		245,50			150,00	1050,00	430,00					370,00
Saskatoon	Le 16 octobre, 2006	FAB	124,50	162,00	112,50	160,00		258,00	S/O		150,00	S/O	430,00			145,00		380,00
(Sask.) (4)	Le 10 octobre, 2006		114,50	146,00	105,00	140,00		250,00	S/O		160,00	S/O	430,00			123,50		380,00
Winnipeg	Le 16 octobre, 2006	FAB	157,50	140,00	122,00	150,00		240,00	S/O		255,00	1112,50	515,00					380,00
(Man.) (4) (9)	Le 10 octobre, 2006		159,00	140,00	121,00	135,00		232,00	S/O		255,00	1112,50	515,00					380,00
Thunder Bay	Le 16 octobre, 2006	en-	145,00	S/O	124,00													
(Ont.) (8)	Le 10 octobre, 2006	entrepôt	140,00	S/O	117,05													
Ports des Grands Lacs	Le 16 octobre, 2006	à bord				137,16												
(É.-U.)	Le 10 octobre, 2006	bâteau				124,83												
Ports de la Baie	Le 16 octobre, 2006	en-	189,00	200,00	120,00													
(Ont.)	Le 10 octobre, 2006	entrepôt	180,00	200,00	120,00													
Chatham	Le 16 octobre, 2006	rail				139,72												
(Ont.)	Le 10 octobre, 2006					123,83												
Toronto	Le 16 octobre, 2006	S/O					FOB				204,00		415,00	S/O	S/O		285,00	290,00
(Ont.) (5)	Le 10 octobre, 2006										204,00		395,00	S/O	S/O		285,00	290,00
Hamilton	Le 16 octobre, 2006	S/O						247,69	S/O									
(Ont.)	Le 10 octobre, 2006							235,56	S/O									
Est de l'Ontario	Le 16 octobre, 2006	FAB				129,00												
(Ont.)	Le 10 octobre, 2006					120,50												
London	Le 16 octobre, 2006	FAB												340,00	75,00			
(Ont.)	Le 10 octobre, 2006													340,00	75,00			
Port Colborne	Le 16 octobre, 2006	FAB								63,50				340,00	75,00			
(Ont.)	Le 10 octobre, 2006									63,50				340,00	75,00			
Cardinal	Le 16 octobre, 2006	FAB												345,00	90,00			
(Ont.)	Le 10 octobre, 2006													345,00	90,00			
Montréal	Le 16 octobre, 2006		202,00	165,00	166,00	167,00		262,93	180,63	101,67	180,00	S/O	440,00	S/O	S/O		270,00	360,00
(Qc) (5)	Le 10 octobre, 2006		185,00	165,00	145,00	149,00	FOB	250,16	168,25	98,33	180,00	S/O	429,00	S/O	S/O		270,00	360,00
Trois-Rivières	Le 16 octobre, 2006	en-	220,00		176,00	167,12												
(Qc)	Le 10 octobre, 2006	entrepôt	197,00		159,70	153,34												
St-Jean (Qc) (2)	Le 16 octobre, 2006	FAB	175,67	150,00	149,00	152,41		253,12										
St-Hyacinthe (Qc)	Le 10 octobre, 2006		175,80	143,40	146,40	144,48		246,28										
Quebec	Le 16 octobre, 2006	en-	207,40	S/O	168,77	163,27		266,35	180,80									
(Qc)	Le 10 octobre, 2006	entrepôt	186,00	S/O	165,41	146,51		255,54	164,33									
Truro	Le 16 octobre, 2006	rail	239,90	S/O	198,01	174,52		280,59	195,08		262,10		598,00					290,00
(N.-E.)	Le 10 octobre, 2006		231,02	S/O	198,01	164,64	FOB	283,38	195,08		262,10		598,00					310,00
Truro	Le 16 octobre, 2006	bâteau	S/O	S/O	S/O	S/O												
(N.-E.)	Le 10 octobre, 2006	& camion	S/O	S/O	S/O	S/O												
Halifax	Le 16 octobre, 2006	en-	216,00	S/O	S/O	177,90		290,40	239,00	297,50		S/O						
(N.-E.) (6)	Le 10 octobre, 2006	entrepôt	205,63	S/O	S/O	169,00		290,40	238,90	297,50		S/O						

Source : Division de l'analyse du marché, Agriculture et Agroalimentaire Canada **S/O = sans objet** **1,00$ US = 1,1367** fermeture du 13 octobre 2006

Contact : André Doumbè, Commis aux statistiques Tél. : (204) 983-0581 Fax : (204) 983-0581 courriel: doumbea@agr.gc.ca

Les prix à Thunder Bay sont basé sur la fermeture des marchés à la Bourse des marchandises de Winnipeg

Notes: Tous les prix sont en dollars canadiens par tonne metrique et reflètent les données fournies par les répondants
Sauf indication contraire, les grades des céréales sont les suivants: blé fourrager Ouest ou Est canadien; avoine fourragère; orge no.1 Ouest ou Est canadien; mais jaune no. 2 du Canada; mais jaune no. 3 des E.-U
Tourteau de soja à teneur protéique de 48 %. Teneur protéique du tourteau de canola selon la norme minimum de 35 %. Farine de poisson : farine de poisson blanche et/ou farine de hareng. Teneur en protéines du fin gluten est de 60 %, et de 21 % pour le gros Gluten.

(1) Blé no.3 RPOC (2) Mais canadien no. 3 ou no. 2 (3) Mais américain (4) Farine de poisson de la côte ouest à 63 % de protéines (5) Farine de poisson à 60 % de protéines (6) Farine de poisson hareng (7) Fraser Valley (8) Blé et orge (prix comptant à la Bourse des marchandises de Winnipeg) (9) Avoine 3CW

B. PRIX AU COMPTANT ET VALEURS DE REMPLACEMENT — Le 16 octobre, 2006

GRAINS DES PRAIRIES

Endroits	Base de Prix		Cette semaine 16-oct-06	Semaine dernière 2-oct-06	Mois dernier 18-sept-06	Année dernière 3-oct-05
Origine: Thunder Bay, Ont.(WCE) (2)	En entrepôt	BLÉ	160,00	150,00	130,00	110,00
(CBOT)		AVOINE	236,50	206,25	200,50	167,25
(Lethbridge)		ORGE	149,00	132,00	120,00	107,50
Destination: Ports de la Baie de (1)	En entrepôt	BLÉ	183,61	173,61	153,61	133,61
Géorgienne, Ont.		AVOINE	S/O	S/O	S/O	S/O
		ORGE	176,39	159,39	147,39	134,89
Montréal, Qué. (1)	En entrepôt	BLÉ	188,03	178,03	158,03	138,03
		AVOINE	S/O	S/O	S/O	S/O
		ORGE	181,31	164,31	152,31	139,81
Moncton, N.-B.	Camion via Halifax	BLÉ	210,25	200,25	180,25	160,25
		AVOINE	S/O	S/O	S/O	S/O
		ORGE	205,50	188,50	176,50	164,00
Truro, N.-É.	Camion via Halifax	BLÉ	204,22	194,22	174,22	154,22
		AVOINE	S/O	S/O	S/O	S/O
		ORGE	203,00	186,00	174,00	161,50
Halifax, N.-É. (1)	En entrepôt	BLÉ	195,28	185,28	165,28	145,28
		AVOINE	S/O	S/O	S/O	S/O
		ORGE	189,30	172,30	160,30	147,80
Stephenville, T.-N.	Rail/Camion via Sydney	BLÉ	258,63	248,63	228,63	208,63
		AVOINE	S/O	S/O	S/O	S/O
		ORGE	S/O	S/O	S/O	S/O
Melfort, SK		BLÉ	S/O	S/O	S/O	S/O
		AVOINE	S/O	S/O	S/O	S/O
	Rail	ORGE	S/O	S/O	S/O	S/O
Ports de la Baie de		BLÉ	S/O	S/O	S/O	S/O
Georgienne, Ont.		AVOINE	S/O	S/O	S/O	S/O
	Rail	ORGE	S/O	S/O	S/O	S/O
Montreal, Qué.		BLÉ	S/O	S/O	S/O	S/O
		AVOINE	S/O	S/O	S/O	S/O
	Rail	ORGE	S/O	S/O	S/O	S/O
Moncton, N.-B.		BLÉ	S/O	S/O	S/O	S/O
		AVOINE	S/O	S/O	S/O	S/O
	Rail	ORGE	S/O	S/O	S/O	S/O
Truro, N.-É.		BLÉ	S/O	S/O	S/O	S/O
		AVOINE	S/O	S/O	S/O	S/O
	Rail/Camion via Sydney	ORGE	S/O	S/O	S/O	S/O
Stephenville, T.-N.		BLÉ	S/O	S/O	S/O	S/O
		AVOINE	S/O	S/O	S/O	S/O
		ORGE	S/O	S/O	S/O	S/O

Endroits	Base de Prix	Cette semaine 16-oct-06	Semaine dernière 2-oct-06	Mois dernier 18-sept-06	Année dernière 3-oct-05
MAÏS					
Origine: Ports E.U. des Grands	A/B bateau	137,16	113,06	104,34	85,65
Destination: Montréal, Qué. (1)	En entrepôt	156,20	132,10	123,38	104,69
Origine: Chicago (IL)	Rail	136,26	109,55	100,82	84,95
Destination: Montréal, Qué.	Rail	165,12	138,41	129,68	113,81
Origine: Chatham, Ont.	Rail	139,72	112,90	107,25	109,97
Destination: Montréal, Qué.	Rail	163,59	136,77	131,12	133,84
TOURTEAU DE SOJA (48 % DE PROTÉINES)					
Origine: Hamilton, Ont.	Rail	247,69	228,07	216,60	252,84
Destination: Montreal, QC	Rail	272,02	252,40	240,93	277,17
Moncton, N.-B	Rail	290,77	271,15	259,68	295,92
Truro, N.-É.	Rail	293,99	274,37	262,90	299,14
Stephenville, T.-N.	Rail/Camion via Sydney	342,62	323,00	311,53	347,77

1. Prix inclus UN mois de frais d'entreposage et d'intérêt
2. Les prix à Thunder Bay sont basé sur la fermeture des marchés à la Bourse des denrées de Winnipeg

S/O = sans objet

Source: Division de l'analyse du marché, Agriculture et Agroalimentaire Canada
Contact: André Doumbé - Commis aux statistiques Tél : (204) 983-0581 Fax : (204) 983-5524 courriel: doumbea@agr.gc.ca

Notes : Tous les prix en dollars canadiens par tonne métrique.
Sauf indication contraire, les catégories de céréales sont les suivantes: blé fourrager Ouest canadien; avoine fourragère; orge, No 1 Ouest canadien; maïs jaune No 2 du Canada et maïs jaune américain No 3.
Les valeurs de remplacement des céréales en No 1 entrepôt à Montréal s'appliquent également à Sorel, Trois-Rivières et Québec.
Les valeurs de remplacement sont calculées à partir des prix de ventes aux points d'origine augmentés des frais de manutention et de transport de même que, s'il y a lieu, les droits de douane et les frais relatifs au taux de change.

A. PRIX DE VENTE DES INGRÉDIENTS DES ALIMENTS DU BÉTAIL À CERTAINS ENDROITS (EN VRAC)

Le 2 octobre, 2006

ENDROITS	PÉRIODE DE RÉFÉRENCE	BASE DE PRIX	(1) BLÉ	AVOINE	ORGE	MAÏS	BASE DE PRIX	TOURTEAU DE SOJA 48 %	TOURTEAU DE CANOLA	ISSUES DE MINOTERIE	FARINE DE VIANDE	FARINE DE POISSON	GRAS ANIMAL	FIN GLUTEN	GROS GLUTEN	POIS FOURRAGER	LUZERNE DÉSHY	FARINE DE PLUMES
Vancouver	Le 2 octobre, 2006	FAB	180,00	S/O	148,00	161,50		243,50	114,00	120,00		987,50	520,00					385,00
(C.-B.) (4) (7)	Le 25 septembre, 2006		170,00	S/O	144,00	156,00		240,50	142,00	120,00		1000,00	520,00					375,00
Calgary	Le 2 octobre, 2006	FAB	141,00	S/O	130,00	148,00		239,00			150,00	1050,00	430,00					360,00
(Alb.) (4)	Le 25 septembre, 2006		132,00	S/O	126,00	146,00		237,00			150,00	1050,00	430,00					340,00
Saskatoon	Le 2 octobre, 2006	FAB	114,50	146,00	105,00	138,00		243,00	S/O		160,00	S/O	430,00			123,50		370,00
(Sask.) (4)	Le 25 septembre, 2006		114,50	146,00	105,00	136,00		242,50	S/O		160,00	S/O	430,00			123,50		360,00
Winnipeg	Le 2 octobre, 2006	FAB	153,00	140,00	117,50	129,00		225,50	S/O		255,00	1112,50	515,00					380,00
(Man.) (4) (9)	Le 25 septembre, 2006		147,50	140,00	115,50	126,00		224,50	S/O		255,00	1112,50	515,00					380,00
Thunder Bay	Le 2 octobre, 2006	en-	131,90	S/O	116,00													
(Ont.) (8)	Le 25 septembre, 2006	entrepôt	132,50	S/O	113,95													
Ports des Grands Lacs	Le 2 octobre, 2006	à bord				113,06												
(É.-U.)	Le 25 septembre, 2006	bâteau				110,06												
Ports de la Baie	Le 2 octobre, 2006	en-	178,00	200,00	130,00													
(Ont.)	Le 25 septembre, 2006	entrepôt	172,00	200,00	130,00													
Chatham	Le 2 octobre, 2006	rail				112,90												
(Ont.)	Le 25 septembre, 2006					110,00												
Toronto	Le 2 octobre, 2006	S/O					FOB				204,00		385,00	S/O	S/O		285,00	290,00
(Ont.) (5)	Le 25 septembre, 2006										204,00		385,00	S/O	S/O		285,00	292,50
Hamilton	Le 2 octobre, 2006	S/O						228,07	S/O									
(Ont.)	Le 25 septembre, 2006							228,45	S/O									
Est de l'Ontario	Le 2 octobre, 2006	FAB				111,00												
(Ont.)	Le 25 septembre, 2006					103,25												
London	Le 2 octobre, 2006	FAB												340,00	75,00			
(Ont.)	Le 25 septembre, 2006													340,00	75,00			
Port Colborne	Le 2 octobre, 2006	FAB								59,00				340,00	75,00			
(Ont.)	Le 25 septembre, 2006									58,00				340,00	75,00			
Cardinal	Le 2 octobre, 2006	FAB												345,00	90,00			
(Ont.)	Le 25 septembre, 2006													345,00	90,00			
Montréal	Le 2 octobre, 2006		180,00	165,00	145,00	125,00		243,79	164,70	86,67	180,00	S/O	429,00	S/O	S/O		270,00	360,00
(Qc) (5)	Le 25 septembre, 2006		170,00	165,00	145,00	130,00	FOB	240,91	167,20	85,00	180,00	S/O	429,00	S/O	S/O		270,00	360,00
Trois-Rivières	Le 2 octobre, 2006	en-	174,00		155,20	139,56												
(Qc)	Le 25 septembre, 2006	entrepôt	177,00		160,90	135,92												
St-Jean (Qc) (2)	Le 2 octobre, 2006	FAB	161,25	143,50	131,55	130,66		200,79										
St-Hyacinthe (Qc)	Le 25 septembre, 2006		150,00	140,25	129,23	130,23		229,51										
Quebec	Le 2 octobre, 2006	en-	181,00	S/O	157,37	132,53		248,04	161,83									
(Qc)	Le 25 septembre, 2006	entrepôt	173,00	S/O	165,42	136,49		238,26	164,00									
Truro	Le 2 octobre, 2006	rail	218,81	S/O	170,51	160,33		273,30	194,41		262,10		587,00					340,00
(N.-E.)	Le 25 septembre, 2006		218,81	S/O	170,51	159,72	FOB	277,12	194,41		262,10		587,00					340,00
Truro	Le 2 octobre, 2006	bâteau	S/O	S/O	S/O	S/O												
(N.-E.)	Le 25 septembre, 2006	& camion	S/O	S/O	S/O	S/O												
Halifax	Le 2 octobre, 2006	en-	198,75	S/O	S/O	162,90		290,40	231,50	297,50		S/O						
(N.-E.) (6)	Le 25 septembre, 2006	entrepôt	196,25	S/O	S/O	161,05		290,40	237,45	297,50		S/O						

Source : Division de l'analyse du marché, Agriculture et Agroalimentaire Canada **S/O = sans objet** **1,00$ US = 1,1153** fermeture du 29 septembre 2006

Contact : André Doumbé, Commis aux statistiques Tél. : (204) 983-0581 Fax : (204) 983-0581 courriel: doumbea@agr.gc.ca

Les prix à Thunder Bay sont basé sur la fermeture des marchés à la Bourse des marchandises de Winnipeg

Notes: Tous les prix sont en dollars canadiens par tonne metrique et reflètent les données fournies par les répondants
Sauf indication contraire, les grades des céréales sont les suivants: blé fourrager Ouest ou Est canadien; avoine fourragère; orge no.1 Ouest ou Est canadien; mais jaune no. 2 du Canada; mais jaune no. 3 des E.-U.
Tourteau de soja à teneur protéique de 48 %. Teneur protéique du tourteau de canola selon la norme minimum de 35 %. Farine de poisson : farine de poisson blanche et/ou farine de hareng. Teneur en protéines du fin gluten est de 60 %, et de 21 % pour le gros Gluten

(1) Blé no.3 RPOC (2) Mais canadien no. 3 ou no. 2 (3) Mais américain (4) Farine de poisson de la côte ouest à 63 % de protéines (5) Farine de poisson à 60 % de protéines (6) Farine de poisson hareng (7) Fraser Valley (8) Blé et orge (prix comptant à la Bourse des marchandises de Winnipeg) (9) Avoine 3CW

B. PRIX AU COMPTANT ET VALEURS DE REMPLACEMENT — Le 2 octobre, 2006

GRAINS DES PRAIRIES

Endroits	Base de Prix		Cette semaine 2-oct-06	Semaine dernière 18-sept-06	Mois dernier 5-sept-06	Année dernière 3-oct-05
Origine: Thunder Bay, Ont.(WCE) (2)	En entrepôt	BLÉ	150,00	130,00	128,00	108,00
(CBOT)		AVOINE	206,25	200,50	183,75	161,50
(Lethbridge)		ORGE	132,00	120,00	113,00	107,00
Destination: Ports de la Baie de (1)	En entrepôt	BLÉ	173,61	153,61	151,61	131,61
Géorgienne, Ont,		AVOINE	S/O	S/O	S/O	S/O
		ORGE	159,39	147,39	140,39	134,39
Montréal, Qué, (1)	En entrepôt	BLÉ	178,03	158,03	156,03	136,03
		AVOINE	S/O	S/O	S/O	S/O
		ORGE	164,31	152,31	145,31	139,31
Moncton, N,-B,	Camion via Halifax	BLÉ	200,25	180,25	178,25	158,25
		AVOINE	S/O	S/O	S/O	S/O
		ORGE	188,50	176,50	169,50	163,50
Truro, N,- É,	Camion via Halifax	BLÉ	194,22	174,22	172,22	152,22
		AVOINE	S/O	S/O	S/O	S/O
		ORGE	186,00	174,00	167,00	161,00
Halifax, N,- É, (1)	En entrepôt	BLÉ	185,28	165,28	163,28	143,28
		AVOINE	S/O	S/O	S/O	S/O
		ORGE	172,30	160,30	153,30	147,30
Stephenville, T,-N,	Rail/Camion via Sydney	BLÉ	246,63	228,63	226,63	206,63
		AVOINE	S/O	S/O	S/O	S/O
		ORGE	S/O	S/O	S/O	S/O
Melfort, SK		BLÉ	S/O	S/O	S/O	S/O
		AVOINE	S/O	S/O	S/O	S/O
	Rail	ORGE	S/O	S/O	S/O	S/O
Ports de la Baie de		BLÉ	S/O	S/O	S/O	S/O
Georgienne, Ont,		AVOINE	S/O	S/O	S/O	S/O
	Rail	ORGE	S/O	S/O	S/O	S/O
Montreal, Qué,		BLÉ	S/O	S/O	S/O	S/O
		AVOINE	S/O	S/O	S/O	S/O
	Rail	ORGE	S/O	S/O	S/O	S/O
Moncton, N,-B,		BLÉ	S/O	S/O	S/O	S/O
		AVOINE	S/O	S/O	S/O	S/O
	Rail	ORGE	S/O	S/O	S/O	S/O
Truro, N,- É,		BLÉ	S/O	S/O	S/O	S/O
		AVOINE	S/O	S/O	S/O	S/O
	Rail/Camion via Sydney	ORGE	S/O	S/O	S/O	S/O
Stephenville, T,-N,		BLÉ	S/O	S/O	S/O	S/O
		AVOINE	S/O	S/O	S/O	S/O
		ORGE	S/O	S/O	S/O	S/O

Endroits	Base de Prix	Cette semaine 2-oct-06	Semaine dernière 18-sept-06	Mois dernier 5-sept-06	Année dernière 3-oct-05
MAÏS					
Origine: Ports E.U. des Grands	A/B bateau	113,06	104,34	98,13	82,51
Destination: Montréal, Qué, (1)	En entrepôt	132,10	123,38	117,17	101,55
Origine: Chicago (IL)	Rail	109,55	100,82	100,77	84,79
Destination: Montréal, Qué,	Rail	138,41	129,68	129,63	113,65
Origine: Chatham, Ont,	Rail	112,90	107,25	105,62	110,07
Destination: Montréal, Qué,	Rail	136,77	131,12	129,49	133,94
TOURTEAU DE SOJA (48 % DE PROTÉINES)					
Origine: Hamilton, Ont,	Rail	228,07	216,60	207,01	246,09
Destination: Montreal, QC	Rail	252,40	240,93	231,34	270,42
Moncton, N,-B	Rail	271,15	259,68	250,09	289,17
Truro, N,- É,	Rail	274,37	262,90	253,31	292,39
Stephenville, T,-N,	Rail/Camion via Sydney	323,00	311,53	301,94	341,02

1. Prix inclus UN mois de frais d'entreposage et d'intérêt
2. Les prix à Thunder Bay sont basé sur la fermeture des marchés à la Bourse des denrées de Winnipeg

S/O = sans objet

Source: Division de l'analyse du marché, Agriculture et Agroalimentaire Canada
Contact: André Doumbé - Commis aux statistiques Tél : (204) 983-0581 Fax : (204) 983-5524 courriel: doumbea@agr,gc,ca

Notes : Tous les prix en dollars canadiens par tonne métrique.
Sauf indication contraire, les catégories de céréales sont les suivantes: blé fourrager Ouest canadien; avoine fourragère; orge, No 1 Ouest canadien; maïs jaune No 2 du Canada et maïs jaune américain No 3.
Les valeurs de remplacement des céréales en No 1 entrepôt à Montréal s'appliquent également à Sorel, Trois-Rivières et Québec.
Les valeurs de remplacement sont calculées à partir des prix de ventes aux points d'origine augmentés des frais de manutention et de transport de même que, s'il y a lieu, les droits de douane et les frais relatifs au taux de change.

PRIX DU MAÏS ET DE L'AVOINE AUX E.-U. ET SUBVENTIONS HEBDOMADAIRES ACCORDÉES PAR L'UE POUR L'AVOINE

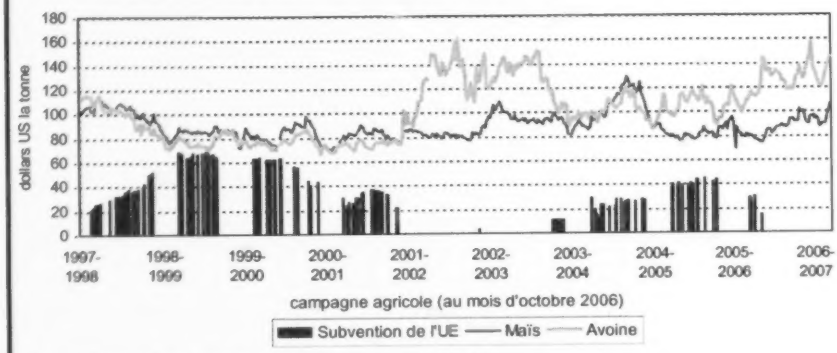

Source : Chicago Board of Trade et Conseil international des céréales

Le 29 juin 2006, le Comité de gestion des céréales de l'UE-25 a autorisé le versement de restitutions à l'exportation sur 100 kt d'avoine finlandaise et suédoise au cours de la campagne agricole 2006-2007. Toutefois, la quantité réelle d'avoine visée par des restitutions peut être moindre. Par exemple, en 2005-2006, le volume admissible à des restitutions était de 104 kt, mais seuls 82 kt ont été subventionnées. À ce jour, l'UE n'a accordé aucune subvention pour l'exportation d'avoine, et l'importance de telles subventions sera probablement minime en 2006-2007.

LE CANADA

La production canadienne d'avoine devrait s'élever à 3,8 Mt, par rapport à 3,4 Mt en 2005-2006, grâce à l'augmentation de 8 % des superficies ensemencées et au retour à des taux d'abandon normaux. Toutefois, le rendement devrait régresser à 2,52 tonnes par hectare (t/ha), comparativement à 2,59 t/ha en 2005-2006. La production au Manitoba s'est redressée, ayant augmenté de 121 % à 0,98 Mt par suite d'une superficie accrue, d'un taux d'abandon réduit et de rendements à la hausse. La production saskatchewanaise, à 1,7 Mt, s'est légèrement accrue depuis l'an dernier, tandis qu'en Alberta, la production a diminué de 27 % pour s'établir à 0,6 Mt. On s'attend que la qualité de la récolte soit normale dans l'Ouest canadien, y compris au Manitoba où l'incidence du temps sec sur la qualité est moins importante que prévu. L'offre totale devrait augmenter de 5 % puisque la production accrue permet amplement de combler la baisse des stocks de report.

Les exportations (y compris les produits de l'avoine) sont appelées à s'intensifier pour atteindre 1,90 Mt en 2006-2007, alors qu'elles étaient de 1,88 Mt en 2005-2006, grâce à la forte demande américaine. Les exportations d'avoine transformée gagnent en importance depuis quelques années. Les importations d'avoine canadienne répondent à la plus grande partie de la demande d'importation alimentaire américaine (marché meunier), mais une petite proportion d'entre elles est parfois dirigée vers le marché de l'alimentation animale du Midwest américain. La majorité des exportations est acheminée vers le Minnesota, le Nebraska et l'Iowa. Une avoine fourragère de qualité supérieure pour les animaux de performance est également exportée des provinces productrices de l'Est vers les États de la côte est américaine.

Le Manitoba et la Saskatchewan détiennent environ 50 % et 40 % du marché de l'exportation, respectivement. L'Alberta est un acteur important, quoique plus petit, dans les exportations sur le marché des É.-U. Les exportations vers le Japon, qui ont tourné autour de 20 kt en moyenne au cours des dix dernières années, sont habituellement constituées d'avoine de l'Alberta en raison de la proximité de cette province avec la côte ouest.

Le prix

Pour 2006-2007, le prix de l'avoine au CBoT pour les contrats à terme à prochaine échéance devrait augmenter par rapport à celui de 2005-2006, pour s'établir à 150 $CAN/t. La prime que commande l'avoine par rapport au maïs devrait diminuer. Le prix de l'avoine de première qualité devrait augmenter. Les prix sont aussi soutenus par la faiblesse historique des exportations en provenance de la Scandinavie et le prix élevé du maïs américain, attribuable à la production accrue d'éthanol.

LES PERSPECTIVES

Pour 2007-2008, la production mondiale d'avoine devrait connaître une légère hausse, puisque la baisse de production aux États-Unis est largement compensée par la production accrue d'avoine dans l'UE-25, au Canada et en Australie. Aux **États-Unis**, on prévoit que certains agriculteurs convertiront à la culture du maïs et du blé des superficies auparavant consacrées à l'avoine en raison de la forte demande de biocarburant. Par conséquent, la production américaine devrait diminuer, provoquant ainsi une demande d'importation accrue pour l'avoine canadienne de qualité meunière. Les exportations canadiennes d'avoine vers le Minnesota, le Wisconsin et les régions du Sud-Est des États-Unis devraient donc connaître une légère hausse. Dans l'**UE-25**, la production devrait augmenter en raison d'un meilleur rendement attribuable au retour de conditions de croissance normales. Les exportations d'avoine de l'UE devraient également connaître une légère augmentation, mais l'Union ne fera probablement pas un usage abusif des subventions à l'exportation.

Au Canada, la superficie affectée à l'avoine devrait s'accroître en raison des prix élevés. La production devrait progresser légèrement en raison de l'extension des superficies récoltées et de rendements accrus, en autant que la température et les conditions de croissance restent normales. On prévoit une augmentation de l'offre totale d'avoine au Canada puisque le volume accru de stocks de report s'ajoute à l'accroissement de la production. L'utilisation intérieure d'avoine devrait également progresser en raison d'une plus grande utilisation de cette céréale dans l'alimentation humaine, dans l'alimentation animale et dans l'industrie de la transformation. Par contre, les exportations devraient connaître une légère baisse et les stocks de fin de campagne demeureraient inchangés par rapport à la campagne agricole

CANADA : BILAN D'AVOINE

campagne agricole *août à juillet*	**2004 -2005**	**2005 -2006**	**2006 -2007p**
Superficie ensemencée (kha)	1 995	1 853	2 002
Superficie récoltée (kha)	1 315	1 326	1 498
Rendement (t/ha)	2,80	2,59	2,52
	.....milliers de tonnes		
Stocks de report	788	975	872
Production	3 683	3 432	3 782
Importations	26	20	15
Offre totale	**4 497**	**4 427**	**4 669**
Alimentation humaine et utilisation industrielle	118	80	100
Provendes, déchets et criblures	1 574	1 431	1 488
Semences et autres utilisations	156	167	171
Utilisation intérieure totale	**1 848**	**1 678**	**1 769**
Exportations (y compris les produits de l'avoine)	1 675	1 877	1 900
Stocks de fin de campagne	**975**	**872**	**1 000**
US lourde n° 2 prochaine échéance au CBoT ($US/t)	131	144	140-160

p : prévision d'AAC, octobre 2006
Source : Statistique Canada

PROGRAMME DE PRÉLÈVEMENTS DE LA SASKATCHEWAN POUR LES PRODUCTEURS D'AVOINE

À la demande de l'industrie, le gouvernement de la Saskatchewan a mis sur pied la Saskatchewan Oat Development Commission (SODC), dont la direction est assurée par les producteurs. Le mandat de cette commission est d'accroître la rentabilité des producteurs en élargissant les marchés, en améliorant les méthodes de production et en soutenant la recherche sur des variétés améliorées. La SODC sera financée par un prélèvement au point de vente, obligatoire et remboursable et établi à 0,50 $ la tonne, ce qui devrait générer des revenus d'environ 350 000 $ par année. Le prélèvement sera appliqué à toute l'avoine produite en Saskatchewan, sauf l'avoine cultivée et consommée à la ferme. Toutefois, les producteurs pourront demander un remboursement deux fois l'an. Le programme est entré en vigueur le 1er août 2006. Un programme similaire a été proposé aux producteurs manitobains, mais à deux reprises le soutien accordé par les producteurs n'a pas pu atteindre tout à fait le seuil d'approbation de 60 % exigé au Manitoba. À ce jour, l'Alberta n'a pas établi un programme de prélèvement.

précédente. Quant au prix de l'avoine, il devrait maintenir sa vigueur.

À moyen terme, les prix devraient augmenter en raison du marché du biocarburant qui prend rapidement de l'ampleur, ce qui exercera une demande accrue et continue sur la production de maïs et entraînera une hausse des prix du maïs et de l'avoine par la même occasion.

Recherche et financement

En 1966, les meuniers et les semenciers de l'industrie ont formé le Prairie Oat Breeding Consortium en partenariat avec Agriculture et Agroalimentaire Canada (AAC). Un programme de développement et de sélection de l'avoine réunissant le gouvernement fédéral et le secteur privé a été mis sur pied à Winnipeg. Toutefois, ce programme repose sur l'infrastructure, les installations et les spécialistes du gouvernement fédéral, bien qu'une certaine partie de son financement provienne de professionnels du secteur privé.

Le but de ce consortium est de favoriser la stabilité et la compétitivité de la production de l'avoine au Canada, jusqu'ici assurées par le développement et le lancement de variétés bien adaptées aux prairies canadiennes et possédant les caractéristiques nutritionnelles et essentielles à la transformation que recherchent l'industrie et les consommateurs. D'autres organismes, comme la Prairie Oat Growers' Association (POGA), un regroupement de producteurs, se consacrent également à l'avoine, mais ils favorisent la rentabilité de la production au moyen de l'éducation.

Le financement que verse l'USDA à la recherche sur l'avoine est supérieur à celui d'AAC, qui varie chaque année entre 1 M$ et 1,5 M$ canadiens. Les fonds publics accordés à la recherche sur les cultures en général se font de plus en plus rares, et cette tendance est encore plus prononcée en ce qui concerne les contributions versées à la recherche sur l'avoine.

Au cours des quatre dernières années, le nombre de phytogénéticiens du gouvernement fédéral se consacrant uniquement à l'avoine est passé de quatre à deux, dont l'un en poste au Centre de recherches sur les céréales (CRC) à Winnipeg (la seule initiative fédérale de sélection d'avoine toujours en vigueur dans l'Ouest du Canada), et l'autre en poste au Centre de recherches de l'Est sur les céréales et oléagineux (CRECO) à Ottawa. Le Cereal Development Centre (CDC) de l'Université de la Saskatchewan est une initiative provinciale, mais il effectue également des recherches sur l'orge. En Saskatchewan, le nouveau programme de prélèvement pour les producteurs d'avoine offrira probablement beaucoup d'avantages au CDC à l'avenir.

Dans l'Est du Canada, AAC compte actuellement un seul sélectionneur d'avoine, lequel est situé à Ottawa. Le but premier de cette installation est de développer des variétés à rendement plus élevé et résistantes aux maladies pour toutes les provinces de l'Est.

La sélection de l'avoine à l'intention directe du secteur privé est rare, mais ce secteur contribue de façon importante au financement de la recherche sur l'avoine. Dans l'ensemble, 80 % de la recherche et du développement agricoles faits au Canada ont lieu dans les universités ou les installations gouvernementales.

La caractéristique la plus importante des variétés adaptées aux prairies de l'Est repose sur leur résistance à la rouille noire, à la rouille brune ou à la rouille couronnée, les plus graves maladies pouvant s'attaquer à l'avoine et causer de lourdes pertes aux producteurs de l'Ouest canadien. Au fil des ans, ces maladies évoluent et donnent lieu à de nouvelles souches encore plus virulentes qui peuvent venir à bout de la résistance à la rouille des cultivars actuels, ce qui nécessite une recherche continue et dynamique pour produire de nouvelles variétés résistantes à la rouille. La production fructueuse d'avoine dans l'Ouest du Canada dépend et découle toujours du développement et de l'utilisation de ces variétés, qui possèdent et surpassent les caractéristiques exigées sur le marché.

Le partenariat qui unit le consortium et l'AAC et la poursuite de la recherche progressive sur l'avoine se révèlent très avantageux pour les producteurs, qui ont ainsi la possibilité de produire et de commercialiser une avoine de qualité constante et élevée, et donc recherchée par les utilisateurs.

Pour de plus amples renseignements :

Aamir Asgarali,
Analyste de marchés subalterne
N° de tél. : 204- 984-7375
courriel : asgaralia@agr.gc.ca

© Sa Majesté du chef du Canada, 2006

Version électronique disponible à www.agr.gc.ca/mad-dam/

ISSN 1207-6228
No d'AAC 2081/F

Le Bulletin bimensuel est publié par :
la Division de l'analyse du marché,
Direction de la recherche et de l'analyse
Direction générale des politiques stratégiques
Agriculture et Agroalimentaire Canada.
303, rue Main, pièce 500
Winnipeg (Manitoba) Canada R3C 3G7
Téléphone : 204-983-8473
Télécopieur : 204-983-5524

Directrice : Maggie Liu
Chef : Fred Oleson
Directeur de la rédaction : Chris Beckman

Pour recevoir un abonnement gratuit, veuillez transmettre votre adresse électronique à bulletin@agr.gc.ca.

Publié aussi en anglais sous le titre de :
Bi-weekly Bulletin
ISSN 1207-621X
No d'AAC 2081/E

© Imprimé sur papier recyclé

Bien que la Division de l'analyse du marché assume l'entière responsabilité de l'information présentée dans ce document, elle tient à reconnaître les organismes suivants qui ont contribué à sa préparation :
Prairie Oat Growers Association, Direction générale de la recherche (AAC), Direction générale des services à l'industrie et aux marchés (AAC)